

*La constitution**[Traduction]*

L'un des problèmes, aux dires du premier ministre fédéral, concerne l'indemnisation des provinces qui ne participeraient pas à certains programmes. Si j'ai bien compris, le premier ministre du Canada a dit qu'à son avis, cette question pourrait être réglée indépendamment du débat constitutionnel. Si l'on peut résoudre cette question isolément, et si l'on peut rendre la proposition globale plus acceptable aux yeux du Québec en y ajoutant une formule permettant de la résoudre, il est certain qu'il faudrait chercher à inclure dans l'entente constitutionnelle la solution à ce problème que le premier ministre affirme pouvoir être résolu à part.

Sauf erreur, le premier ministre a également dit que la poursuite des négociations pourrait amener une entente quelconque à propos des droits linguistiques. Il l'a répété aujourd'hui lorsqu'au sujet de l'acceptation de la province de Québec, il a dit que cette province n'avait «pas encore» accepté, laissant entendre qu'elle pourrait bien donner son accord. Dans ce cas, il faudrait remanier la nouvelle résolution que l'on se propose de présenter à la Chambre afin de tenter de faire l'unanimité, ce que souhaitent tous ceux qui tiennent à garder le Canada intact.

Une voix: Oh, oh!

M. Clark: On fait du chahut en face et je le regrette, surtout à ce moment-ci, d'autant plus que cela vient du ministre des Pêches, mais je suppose qu'il fallait s'y attendre.

Il y aura plus à dire à la Chambre lorsque nous aurons pris connaissance du contenu exact de la nouvelle résolution que le gouvernement présentera sans doute. Le premier ministre a manifesté le désir de nous consulter, le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) et moi. Nous sommes évidemment disposés à discuter avec lui de la question générale du choix du moment, et cela, dans les meilleurs délais.

Ce qui est important, c'est que les événements d'aujourd'hui ont prouvé que la possibilité d'un accord au Canada est beaucoup plus grande que ne l'avaient cru de nombreux Canadiens. Comme le premier ministre nous l'a souvent rappelé, encore aujourd'hui d'ailleurs, le processus est en cours depuis quelque 54 ans. Les premiers ministres viennent de terminer quatre journées de discussions intensives par un accord réel. La question reviendra bientôt à la Chambre des communes et nous voudrions naturellement examiner toutes les implications d'une résolution qui diffère tant de celle dont nous avons déjà été saisis. Tout comme le Parlement a amélioré cette dernière, il se pourrait bien qu'il trouve des solutions aux problèmes que les premiers ministres n'ont pu résoudre. Tout Canadien qui tient à l'unité de notre pays souhaite certes que nous jouions pleinement notre rôle en cherchant à élargir l'entente qui est survenue aujourd'hui.

Nous avons découvert qu'en recourant au processus des négociations fédérales-provinciales, nous avons considérablement fait avancer le dossier constitutionnel. Le Parlement, dont la vigilance et la détermination ont fait que la Cour suprême se prononce et que les premiers ministres se réunissent à nouveau, est heureux du progrès accompli jusqu'à maintenant et impatient de contribuer à ajouter à ce progrès et à cette entente.

Des voix: Bravo!

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je voudrais tout d'abord féliciter sincèrement non seulement le premier ministre (M. Trudeau), mais aussi les premiers ministres de plusieurs provinces, de nous avoir offert aujourd'hui un accord presque général, malgré de profondes divergences d'opinions, bien qu'ils représentent des régions dont les intérêts ne concordent pas beaucoup et qu'ils aient des préoccupations politiques très différentes.

Des voix: Bravo!

Mr. Broadbent: Je tiens à signaler par ailleurs que lorsque le processus a été entamé à la Chambre, il y a un peu plus d'un an, comme le premier ministre nous l'a rappelé il y a quelques minutes, nous, les néo-démocrates avons trois objectifs. Nous voulions une constitution canadienne indépendante, nous voulions une formule d'amendement acceptable et nous voulions une charte des droits pour tous les Canadiens. Fidèles aux vieilles traditions de notre parti et de notre mouvement, et à celles des autres partis, nous étions décidés dès le début à veiller à ce que la discussion amorcée il y a un an aboutisse à un document qui permette d'atteindre ces trois objectifs.

● (1530)

Nous savons qu'entre temps, madame le Président, les cours supérieures provinciales ont rendu des décisions importantes. Enfin, la cour suprême du Canada a prononcé un jugement qui nous a tous incités, et je le rappelle au chef de l'Opposition (M. Clark), à reconnaître que les décisions des tribunaux supérieurs du Canada ne sauraient être ignorées, car elles sont partie intégrante du régime politique. Nous étions tenus de les respecter. A propos du jugement de la Cour supérieure de Terre-Neuve et de la Cour suprême du Canada, tous les députés ont déclaré qu'il fallait respecter le judiciaire puisqu'il faisait partie de notre système politique. Et c'est ce qu'on a fait.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Plus précisément, eu égard à la dernière décision selon laquelle, d'une part, les hommes politiques fédéraux agissent dans la légalité—à propos d'une certaine résolution dont nous avons été saisis—tandis que de l'autre, il y avait lieu d'obtenir le consensus général, une seule solution, fort opportune d'ailleurs, s'imposait, et c'était d'organiser une nouvelle conférence. Mon parti a réclamé pareille conférence aussitôt après que la Cour suprême eut rendu sa décision.

Je puis affirmer—il n'y a pas lieu de récriminer à ce sujet, car tous les intéressés réunis aujourd'hui dans l'immeuble situé non loin d'ici ont été inspirés par les mêmes générosité et magnanimité et, par conséquent, il nous appartient de manifester le même intérêt pour la question—que tous les partis de la Chambre, dis-je, ont réagi comme il se devait devant la décision rendue par la Cour suprême il y a quelques semaines.

Nous avons été témoins aujourd'hui d'un excellent exemple de compromis dans la plus pure tradition canadienne. D'émigrants citoyens, qu'ils soient conservateurs, libéraux ou néo-démocrates, qu'ils soient de Terre-Neuve, de l'Alberta, de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique, se sont concertés pour préparer un document et j'insiste là-dessus, incomparable par la magnanimité et l'esprit de compromis qui s'en dégagent.